



Enquête publique

L'Administration communale d'Icogne soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire suivante déposée par :

Requérant : G2M Immo SA, c/o Pharmacie du Jazz SA
Grand-Rue 5, 1820 Montreux

Auteur des Plans : Atelier d'architecture Graphos Sàrl
Rue Principale 2, 1978 Lens

Nature du projet : Transformation & Rénovation d'un chalet d'habitation

Situation : Parcelle n°78, Plan n°1, au lieu-dit «Les Essampilles»

Zone : En zone à bâtir– Zone Touristique T3 (RIC 3)

Coordonnées : 2'60"185 / 1'128"184

Propriété de : G2M Immo SA

Dérogation : Art. 19 LcAT zones réservées

N° du dossier pour consultation eConstruction : adaOd20c

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou auprès de l'administration communale, les jours ouvrables de 14h00 à 16h30. Les oppositions et réserves de droit privé éventuelles motivées, en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la Commune d'Icogne, Route de la Bourgeoisie 7, 1977 Icogne, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Nous vous rappelons que seul la publication sur la plateforme eBO fait foi, la présente étant seulement informative.

Icogne, le 21.11.2025

**L'Administration
Communale**